

Seconde Vie

Programme de Recyclage

Gerflor[®]
theflooringgroup

Seconde Vie

Programme de Recyclage Gerflor

Depuis 50 ans Gerflor recycle ses chutes de production dans ses usines. Dès 2011, Gerflor a mis en place en France le programme Seconde Vie, un programme gratuit de collecte des chutes de pose et des produits en fin de vie « propres » (non-collés et conformes à REACH). Ce programme sur-mesure est adapté à la taille et aux contraintes de l'entreprise de pose. Il permet la collecte des produits PVC (et concurrents) ainsi que la collecte des produits DLW Linoleum.

SUR-MESURE

- Une étude personnalisée et des contrats sur-mesure adaptés à la taille de votre entreprise et de vos chantiers
- Des **contenants adaptés** à vos volumes de collectes et à l'espace disponible dans votre entreprise : casier grillagé, big bag, benne.

CERTIFIÉ

- Le programme et les informations communiquées par Gerflor sont certifiés par Eucertplast (certification européenne des recycleurs).
- Une garantie de transparence, de traçabilité et de bonnes pratiques environnementales.

UN AVANTAGE COMPÉTITIF POUR VOTRE ENTREPRISE

- Respect du cadre réglementaire et des exigences de la démarche HQE.
- Renforcement de votre dossier technique dans le cadre d'appels d'offres.
- Une image responsable et citoyenne pour votre entreprise et vos chantiers.

GRATUIT

- Récupération gratuite de vos chutes propres.
- Une **économie** sur vos mises en décharge (en moyenne 120€/T).

SIMPLE

Un seul point de contact avec un conseiller Gerflor dédié pour toutes vos démarches. Tous les produits PVC Gerflor et autres marques sont repris :

- Les chutes de pose propres,
- Les chutes propres des gammes Linoleum DLW (uniquement) sont aussi reprises.
- Les produits déposés propres (pose libre tels que Creation Clic, GTI, Attraction, Transit Tex...).
- Les rouleaux complets ou non (même avec mandrin).
- Vieux stocks.

NB : les produits déposés souillés (avec colle et ragréage) font l'objet d'une collecte spécifique (voir page 8).

GERFLOR, LEADER DU RECYCLAGE EN FRANCE

GERFLOR A INVESTI DANS UNE FILIÈRE SPÉCIFIQUE DÉDIÉE AU RECYCLAGE DE SOLS VINYLES.

En 2017, Gerflor s'est associé avec PAPREC, leader du recyclage, pour créer en France une usine de valorisation des chutes de pose et des produits en fin de vie « propres », appelée Floor to Floor.



Les recyclés générés par Floor to Floor sont acheminés directement vers les usines Gerflor où ils sont intégrés dans de nouveaux produits.

GERFLOR, PIONNIER DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

NOS 11 CRITÈRES ÉCO-CONCEPTION

Gerflor a bâti un référentiel construit sur 11 critères d'éco-conception qui couvrent le cycle de vie des produits. L'objectif est la maîtrise de l'empreinte carbone du produit dès le premier coup de crayon, première étape essentielle de l'économie circulaire.

- | | | |
|---|--|---|
| 1. ACHAT RESPONSABLE DES MATIÈRES PREMIÈRES | 4. TAUX DE REBUTS DE PRODUCTION | 9. LIMITATION DE L'USAGE DES PRODUITS D'ENTRETIEN |
| 2. UTILISATION DE MATIÈRES PREMIÈRES RENOUVELABLES | 5. OPTIMISATION DES VOLUMES DE CHARGEMENT | 10. UTILISATION DE LA MATIÈRE RECYCLÉE DANS NOS PRODUITS ET PACKAGINGS |
| 3. BESOIN ÉNERGETIQUE PAR M ² | 6. RÉDUCTION DU POIDS AU M ² | 11. RECYCLABILITÉ DE NOS PRODUITS ET PACKAGINGS |
| | 7. PRODUIT EN POSE LIBRE NON COLLÉE | |
| | 8. RÉDUCTION DES COV ET VOLATILS | |



EMPREINTE CARBONE*
-20 % kg équivalent CO₂/m² entre 2020 et 2025



CONTENU BIOSOURCÉ**
10 % d'ici à 2025



CONTENU RECYCLÉ
30 % d'ici à 2025



POSE LIBRE***
50 % d'ici à 2025



VOLUME RECYCLÉ ANNUEL
60 000 t d'ici à 2025

* Scopes 1 et 2 définis dans le protocole des GES. ** % d'activité réalisée avec des produits contenant du biosourcé. *** % d'activité réalisée avec des produits en pose non collée.

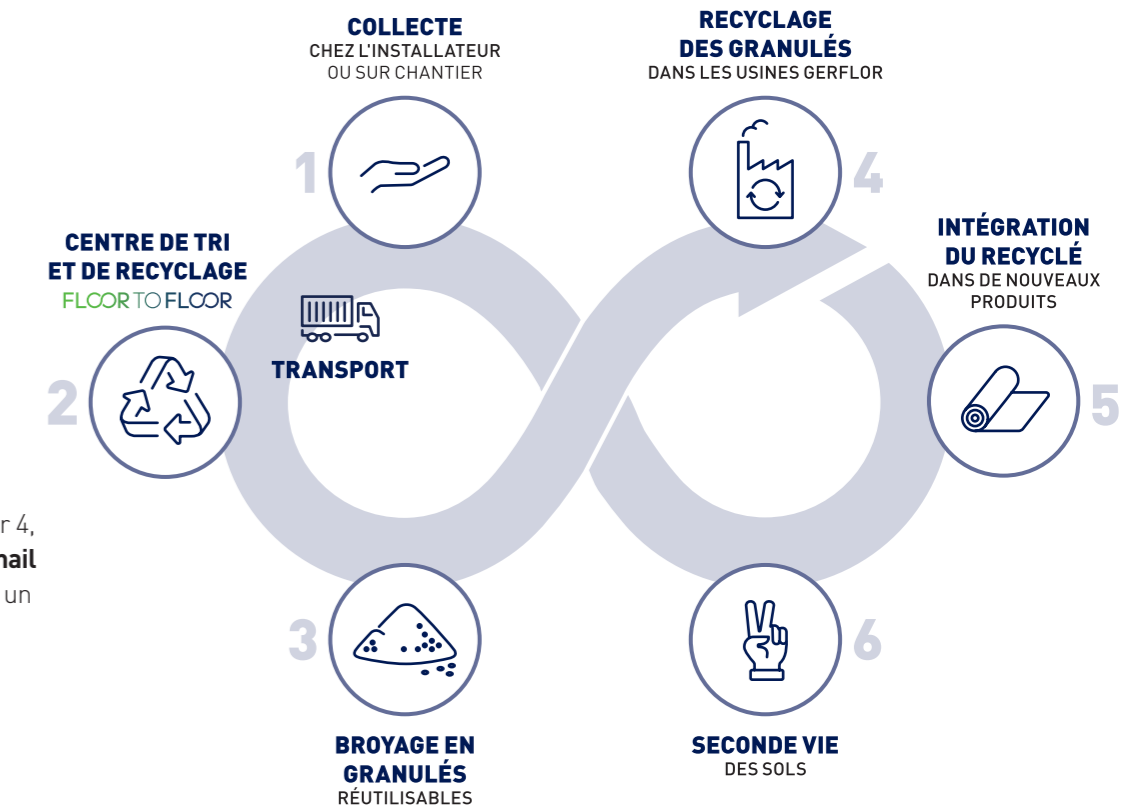


RECYCLAGE CHUTES “PROPRES”

CHUTES DE POSE PROPRES, SOLS NON COLLÉS DÉPOSÉS, VIEUX STOCKS, ÉCHANTILLONS

QUELLE DÉMARCHE DOIS-JE FAIRE ?

- 1** Contactez votre délégué commercial ou le ☎ 0 810 569 569 ou secondevie@gerflor.com.
- 2** Après signature du contrat, vous recevez un **certificat d'engagement** à utiliser pour prouver votre volonté d'agir.
- 3** Vous recevez également **la dotation initiale** : des affichettes, une liasse pour aider le tri, un guide tri et les contenants définis.
- 4** Quand le nombre requis de contenants est pleins (2 sur 4, 4 sur 6, ...), **demandez l'enlèvement en envoyant un mail à secondevie@gerflor.com**. La reprise s'effectue sous un délai de 15 jours ouvrés.
- 5** À la fin de votre contrat, Gerflor vous envoie le bilan de l'année écoulée avec le **tonnage collecté**.



QUESTIONS PRATIQUES

1. COMMENT SE DÉROULE LE PROGRAMME SECONDE VIE ?

Avant l'adhésion, GERFLOR estime avec l'adhérent le « gisement » annuel de chutes à reprendre et évalue les contraintes (stockage, enlèvement, ...). GERFLOR propose ensuite un contrat à l'adhérent avec les contenants adaptés à la taille et nombre. À la signature du contrat, l'adhérent reçoit les contenants et le dispositif de tri (affichettes, liasse de tri, ...).

2. QUEL EST LE COÛT D'ADHÉSION AU PROGRAMME SECONDE VIE ?

Le programme est entièrement gratuit. De la mise à disposition des contenants jusqu'à l'évacuation des casiers pleins en passant par le transport, l'adhérent ne paie rien. Cependant, si le tri est mal effectué (mélange de différents PVC, mélange de différents matériaux, autres objets, ...), des pénalités peuvent être adressées à l'adhérent.

3. QUELS SONT LES CONTENANTS MIS À DISPOSITION PAR GERFLOR ?

Gerflor met à votre disposition toute une gamme de contenants adaptés à votre situation : Big Bag, casier 1m³. Enfin, pour des chantiers plus volumineux, nous sommes capables de mettre en place des bennes directement sur le chantier pour récolter les chutes de pose propres. Pour plus de précisions, nous vous invitons à prendre contact avec votre délégué commercial.

4. EST-CE QUE JE PEUX DÉPOSER TOUTES LES CHUTES DANS LES CONTENANTS ?

Les casiers mis à disposition vous permettent de récupérer des chutes propres de PVC et Linoleum DLW mais également les produits fin de vie qui sont déposés mais qui ne sont pas collés au support. Pour les autres produits PVC déposés collés, il existe une autre filière de recyclage gérée par Kaléi (Syndicat Professionnel des sols PVC).

5. PUIS-JE DÉPOSER D'AUTRES MARQUES DE REVÊTEMENTS DE SOL DANS LES CONTENANTS ?

Oui. Nous recyclons tous les revêtements de sols PVC (Gerflor et autres) à condition qu'il s'agisse de chutes de pose propres. Nous acceptons aussi les chutes propres Linoleum de la gamme DLW.

6. COMMENT TRIER LES CHUTES PROPRES DE PVC OU LINOLEUM ?

2 types de famille :
Famille 1 VERTE : tous les revêtements PVC avec envers PVC (Gerflor ou autres).
Famille 2 BLEUE : tous les autres revêtements PVC : produits avec envers textile, avec anti-dérapants, produits de finition + Linoleum DLW (uniquement).
⚠ ATTENTION : Dans ces contenants, ne pas y déposer le caoutchouc, les revêtements contenant de l'amiante, les moquettes, ou les produits 100% liège.

7. PUIS-JE STOCKER LES CONTENANTS À L'EXTÉRIEUR ?

Non. Les contenants doivent impérativement être à l'abri. L'humidité dans les produits peut rendre impossible le retraitement.

8. PUIS-JE ENVOYER MES CHUTES À N'IMPORTE QUEL PRESTATAIRE ?

Non. Les chutes du programme Seconde Vie sont impérativement collectées par GERFLOR.

ZOOM SUR LA COLLECTE



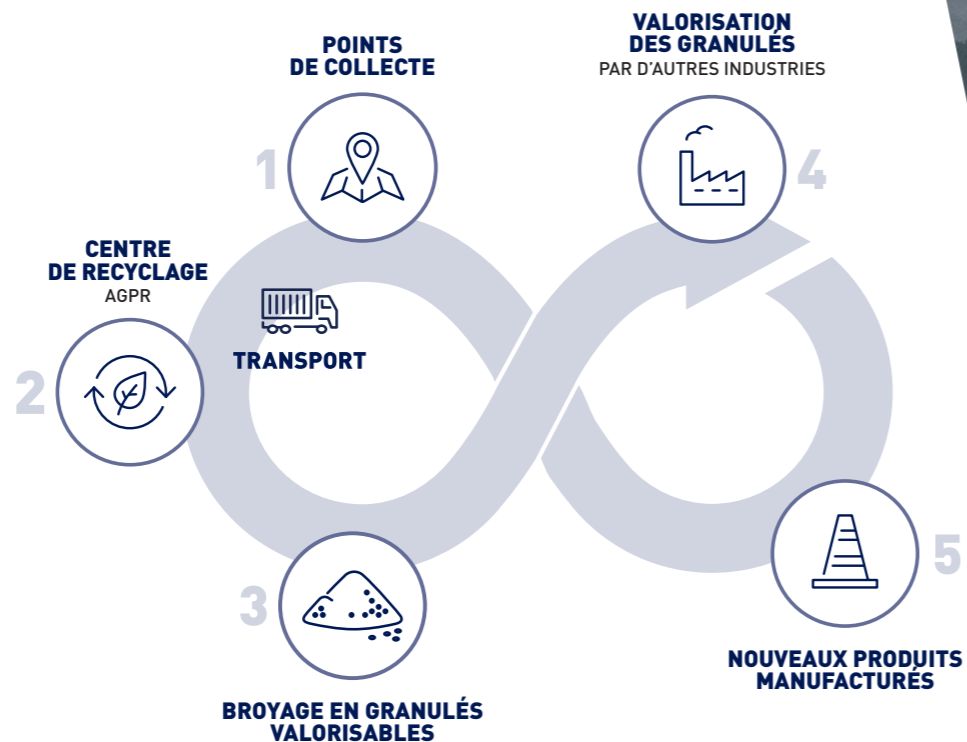
1. Je signe le contrat d'engagement avec Gerflor
2. Je reçois les contenants et le dispositif de tri
3. Je pose et récupère mes chutes
4. Je trie selon Famille 1 & Famille 2
5. J'informe Gerflor dès que les contenants sont pleins
6. Gerflor organise la collecte et livre de nouveaux contenants vides

RECYCLAGE CHUTES "COLLÉES"

SOLS COLLÉS DÉPOSÉS

LE PROGRAMME PVC NEXT

- 1** Contactez votre délégué commercial ou le ☎ 0 810 569 569 ou secondevie@gerflor.com.
- 2** Le spécialiste Gerflor doit confirmer si la situation géographique du client permet la mise en place d'une solution.
- 3** Si c'est le cas, il met en relation le client avec Kaléi (Syndicat Professionnel des sols PVC) qui gèrera le contrat via le programme PVC Next.
- 4** Après signature du contrat entre Kaléi et le client, le client apporte ses déchets au centre dédié. Il paie en fonction du poids des déchets.
- 5** En début d'année, Kaléi vous envoie le bilan de l'année précédente : tonnage et nombre de contenants collectés.



VOS CHUTES D'AUJOURD'HUI FONT VOS SOLS DE DEMAIN

Toutes les chutes collectées dans le cadre du programme
Seconde Vie sont intégrées dans nos usines françaises pour
la fabrication de revêtements de sol GERFLOR.



SOL HABITAT HOME CLIC
55 % de matières recyclées



SOL HOMOGENÈNE MIPOLAM SYMBIOZ
25 % de matières recyclées



SOL SPORTIF TARAFLEX EVOLUTION
32 % de matières recyclées



DALLES TECHNIQUES GTI
80 % de matières recyclées



DALLES & LAMES CRÉATION 70
55 % de matières recyclées



SOL PREMIUM
51 % de matières recyclées



Service Express :
Conseils techniques et échantillons



e-mail : secondevie@gerflor.com

gerflor.fr / suivez nous sur :   



Z0045390

WE CARE | WE ACT.

Nos engagements pour un développement durable

